



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES CJP HIVER 2019

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS ?

Pour les activités payables au Collège Jacques-Prévert :
imprimez et remplissez le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**, à la fin de ce document.

N'OUBLIEZ PAS QUE, CETTE ANNÉE, LES INSCRIPTIONS SE FONT UNE SESSION À LA FOIS. MÊME SI VOTRE ENFANT ÉTAIT INSCRIT À UNE ACTIVITÉ CET AUTOMNE, IL FAUT REFAIRE SON INSCRIPTION POUR L'HIVER SI VOUS VOULEZ POURSUIVRE.

Pour les autres activités (anglais, sciences, danse, karaté, soccer, tennis) :
Imprimez et remplissez les formulaires appropriés qui sont sur notre site web.

Retournez le(s) formulaire(s) au secrétariat du Collège Jacques-Prévert
N'oubliez pas de joindre votre paiement (voir modalités de paiement ci-dessous).

MODALITÉS DE PAIEMENT pour les activités payables au Collège Jacques-Prévert

- Si vous êtes déjà inscrit aux débits pré-autorisés (DPA),
le prélèvement sera effectué dans votre compte bancaire le 18 janvier 2019
pour la session d'hiver. Vous ne pouvez pas utiliser un autre mode de paiement.
- Si vous n'êtes PAS inscrit aux débits pré-autorisés (DPA)
les formes de paiement acceptées sont les suivantes :
chèque à l'ordre du Collège Jacques-Prévert daté du 18 janvier 2019 ou argent comptant

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT pour les activités payables à l'école

- Si l'activité est annulée par l'école :
Il y aura remboursement complet dans un délai d'une à deux semaines suivant l'annulation.
- Si l'activité est annulée par le participant :
Avant le début de la session → Remboursement total des frais.
Après le début de la session → Remboursement des cours qui restent, moins une pénalité
correspondant à 10% de ce montant,
et ce à partir de la date d'annulation.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – HIVER 2019
RETOURNEZ CETTE PAGE AU COLLÈGE AVEC VOTRE PAIEMENT
AU PLUS TARD LE VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

NOM DE L'ENFANT **classe**

MODE DE PAIEMENT

JE SUIS INSCRIT AUX DÉBITS PRÉ-AUTORISÉS (DPA).

J'autorise que le prélèvement soit effectué dans mon compte bancaire le 18 janvier 2019

Si vous êtes déjà inscrit aux DPA, vous ne pouvez pas utiliser un autre mode de paiement.

JE NE SUIS PAS INSCRIT AUX DÉBITS PRÉ-AUTORISÉS (DPA).

Ci-joint le paiement par chèque à l'ordre du Collège Jacques-Prévert ou en argent comptant.

Je consens à ce que l'école communique mes numéros de téléphone et adresses courriel au professeur de l'activité à laquelle j'inscris mon enfant.

SIGNATURE DES PARENTS **date**

✓	Activité	Prix session HIVER 2019	Niveaux	Jour	Dates
	Ateliers d'arts créatifs *	150 \$	1 ^{re} à 6 ^e	Mardi 15h45 à 17h	8 janvier au 12 mars
	Ateliers d'arts créatifs *	150 \$	1 ^{re} à 6 ^e	Jeudi 15h45 à 17h	10 janvier au 14 mars
	Guitare ½ h /sem.	225 \$	2 ^e à 6 ^e	Mercredi	9 janvier au 13 mars
	Guitare 1 h /sem.	387 \$			
	Piano ½ h /sem.	225 \$	Mat. à 6 ^e	Offert tous les jours	Débute la 1 ^{re} semaine de janvier pour une durée de 9 semaines
	Piano 1 h /sem.	387 \$			
COMPLET	Robotique Wedo **	150 \$	2 ^e et 3 ^e	Jeudi 15h45 à 17h	31 janvier au 4 avril
COMPLET	Robotique EV3 **	150 \$	4 ^e à 6 ^e	Mardi 15h45 à 17h	29 janvier au 2 avril
	Violon ½ h /sem.	225 \$	Mat. à 6 ^e	Mardi	8 janvier au 12 mars
	Violon 1 h /sem.	387 \$			

* Ateliers d'arts créatifs : exploration de différentes activités d'arts plastiques au choix de l'enfant.

** Les groupes de robotique session d'hiver ont déjà été complétés avec les nombreuses demandes reçues à l'automne.

	Anglais par le jeu	L'inscription se fait sur le formulaire LANGMOBILE (voir site Internet)
	Danse	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)
	Karaté	L'inscription se fait sur le formulaire KARATÉ SPORTIF (voir site Internet en janvier)
	Sciences	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)
	Soccer	L'inscription se fait sur le formulaire de SOCCER (voir site Internet)
	Tennis	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)